



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 10 août 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** concernant **les cours intégrés en langue et culture portugaise à l'école fondamentale**.

Afin de soutenir les élèves d'origine portugaise dans l'apprentissage de leur langue maternelle et de favoriser le contact avec leur culture d'origine, des cours intégrés en langue et culture portugaise peuvent être organisés en collaboration avec les communes au sein de l'école fondamentale. Ces cours ne sont pas des cours de langue proprement dits, mais des cours en langue portugaise intégrés dans l'horaire scolaire. Ils sont basés sur les programmes définis dans les plans d'études de l'école fondamentale et notamment celui de l'éveil aux sciences.

Pour diverses raisons, le modèle des cours intégrés n'a dans le passé pas connu le succès attendu. En effet et selon les informations diffusées dans une émission radiophonique en 2017, il n'a seulement été mis en place que dans dix écoles. C'est pourquoi des modèles alternatifs ont été élaborés en collaboration avec les communes, l'Ambassade du Portugal au Luxembourg et le Service de coordination de l'enseignement portugais.

Considérant d'une part l'intérêt de ces cours pour la communauté lusophone au Luxembourg et d'autre part la plus-value qu'ils génèrent sur le plan des relations bilatérales entre le Luxembourg et le Portugal, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Quelles sont les communes qui ont offert des cours intégrés en langue portugaise pendant les dernières cinq années ?**
2. **Monsieur le Ministre dispose-t-il de chiffres concernant la participation des élèves lusophones à ces cours?**
3. **Quelles sont les communes qui ont mis en place des modèles alternatifs, tels que mentionnés ci-dessus?**
4. **Monsieur le Ministre est-il d'avis que les cours intégrés en langue portugaise, respectivement des modèles alternatifs devraient être promus au niveau communal afin d'atteindre un plus grand nombre d'élèves ou estime-t-il que les programmes scolaires en place dans l'école fondamentale tiennent suffisamment compte de notre diversité culturelle?**
5. **Le modèle des cours intégrés a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation ? Dans l'affirmative, quelles en ont été les conclusions ? Dans la négative, une évaluation est-elle prévue ?**
6. **Pour quelles raisons des cours intégrés, voire des modèles alternatifs ont été mis en place en langue portugaise alors que des cours en d'autres langues couramment**

parlées au Luxembourg, comme par exemple l'italien, l'espagnol ou l'anglais n'ont jamais été initiés au sein de l'école fondamentale, à l'exception des cours faisant de manière officielle partie des plans d'études des écoles internationales ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lorsché', written in a cursive style.

Josée Lorsché
Députée